

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRETE DU PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Restriction de la Circulation
LA ROUTE DEPARTEMENTALE D943
au territoire de la commune de EPINOY
TRAVAUX
raccordement de fibre optique antennes 3G/4G
Section hors agglomération
du 24 avril 2023 au 30 juin 2023

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant la demande du 07/03/2023, par laquelle l'Entreprise CIRCET pour le compte de ORANGE, fait connaître le déroulement des travaux de raccordement de fibre optique antennes 3G/4G, le 24 avril 2023,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, la réalisation des travaux de raccordement de fibre optique antennes 3G/4G, va nécessiter une restriction de la circulation sur la route départementale D943 du PR 0+200 au PR 0+550 , hors agglomération, du 24 avril 2023 au 30 juin 2023, et qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

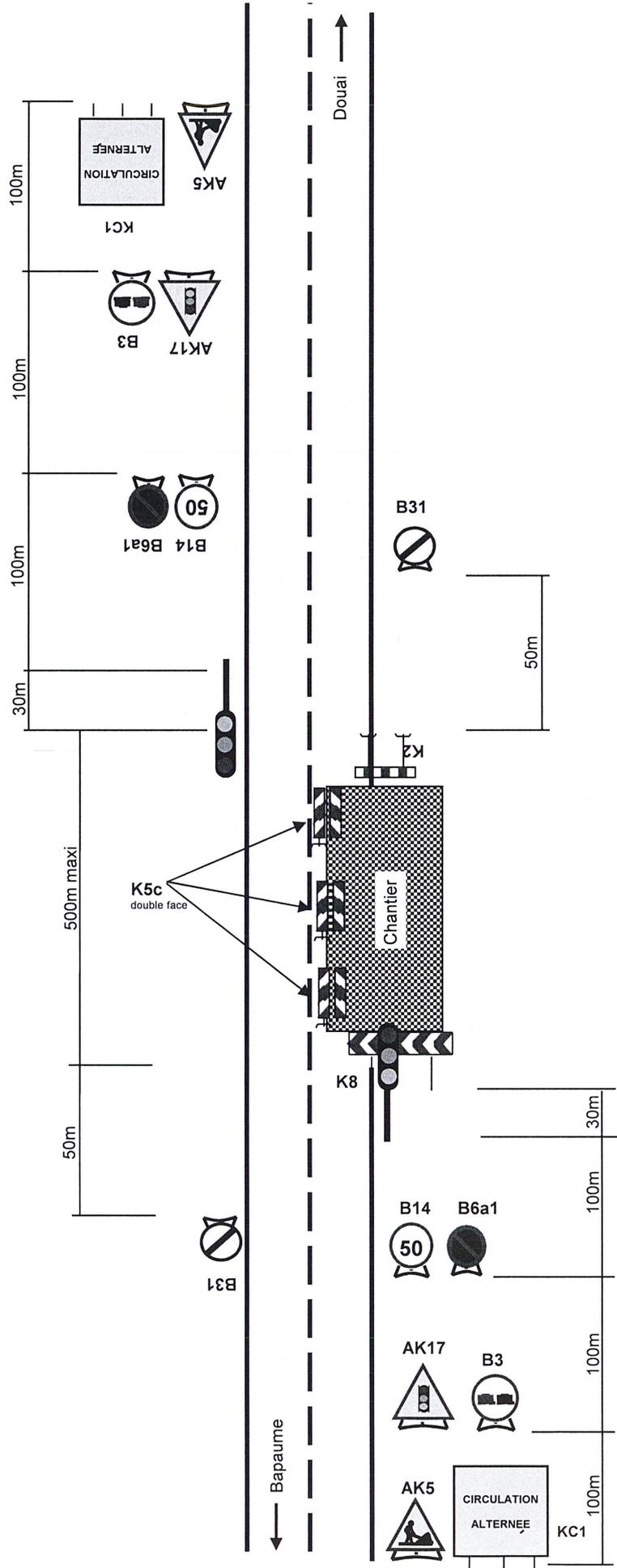
Considérant l'information préalable faite auprès de Madame le Maire de la commune de EPINOY,

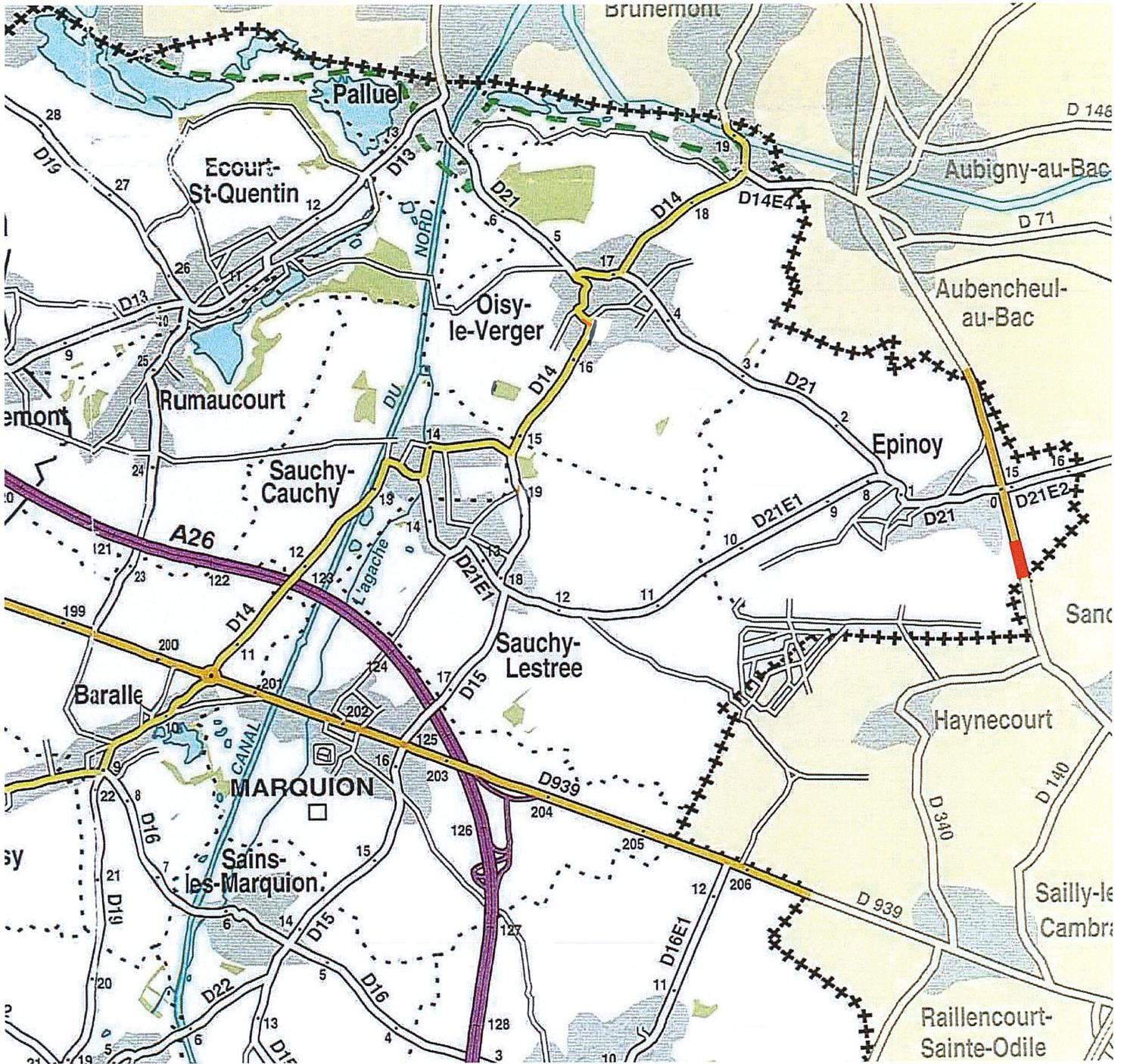
Considérant l'information préalable faite auprès de Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VIS EN ARTOIS,

CHANTIER FIXE - AVEC EMPIETEMENT SUR LA CHAUSSEE HORS AGGLOMERATION

Alternat par feux tricolores

ATTENTION : signaux AK et B = Classe 2 - dim AK = 1000mm, dim B = 850mm





Alternat par feux tricolores empiètement sur chaussée durant les travaux